

Compte-rendu du conseil d'école du 14/03/23

Date : 14/03/23

Durée : 2h

Enseignants présents :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - C. Charrier CP/CE1 | - I. Grange CE2B |
| - I. Fiquet CPA | - E. Marcelin CM1A |
| - F. Karoyan CE1A | - C. Bloquet CE2A |
| - A.M Michon CE1B | - C. Lafite CM2A |
| - S. Iskandar CM1B | - K. Leinen CE1/CM2 |

Représentants de parents d'élèves :

Pour la FCPE : Mme Asifatu, Mme Feillet

Pour l'association parents-fortjoie : Mme Ayrinhac, Mme Dionisi, Mme Ramos, Mme Carme, Mme Vannier-Ruhier, M Authesserre, Mme Goux

Représentants de la Municipalité :

Mme Desmedt adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance.

Mme Martin maire de Forges-les-bains

Invité :

M. Vergnieux adjoint aux travaux

Absents excusés :

O. Hodges Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dourdan

C. Hertault , psychologue scolaire – S. Bachoffer, maître G du RASED, M. Prévot maître E du RASED

C. Lancre , J. Rolland enseignantes

Ordre du jour :

- 1) Présentation des futurs travaux prévus sur l'école élémentaire
- 2) Suivi des élèves en difficultés
- 3) Climat scolaire
- 4) Point sur les projets pédagogiques réalisés et à venir
- 5) Préparation de la rentrée 2023
- 6) Questions diverses transmises

1) Présentation des futurs travaux prévus sur l'école élémentaire

Intervention de M. Vergnieux

Les travaux devraient s'échelonner sur 3 ans et être réalisés en 3 phases.

Sont prévus sur 2023 :

- le remplacement de l'alarme incendie.
- la création de la 12^{ème} classe, dont l'emplacement reste à définir.
- des travaux d'isolation dans le bâtiment école (remplacement des menuiseries, installation de doubles vitrages et mise en place de dalles isophoniques dans l'actuel préau de la cour du bas).
- dans le bâtiment Jules Ferry, le remplacement des fenêtres anciennes, des travaux d'isolation et de peintures intérieures.

Travaux prévus pour les phases ultérieures :

- la démolition des préfabriqués actuels et de la garderie.
- la création du nouveau réfectoire au niveau des préfabriqués actuels (environ 400 m2).
- l'installation de blocs sanitaires.
- la mise en place d'environ 200m2 de panneaux solaires.
- la construction d'une nouvelle garderie (environ 200 m2).
- le réaménagement du chemin entre l'école élémentaire et l'école maternelle.
- la démolition de l'ancien réfectoire.
- l'agrandissement dans le prolongement du bâtiment « petit Muce » : au niveau du rez-de-chaussée -> salle de motricité et préau cour inférieure (à l'emplacement de l'actuel réfectoire) ; au rez-de-chaussée haut -> création d'une classe, d'un préau et d'un bloc sanitaire (avec arrivée, dans le préau, de l'escalier d'évacuation du 1^{er} niveau) ; au 1^{er} étage : création de deux classes, d'un bloc sanitaire et d'un escalier menant à la cour supérieure.
- la rénovation de la chaufferie.
- le ravalement extérieur.
- la mise en place de centrales de traitement d'air.
- la rénovation des anciennes classes (sol, plafond, peinture).
- la désimperméabilisation dans la partie basse de la cour inférieure et végétalisation « cour oasis ».

2) Suivi des élèves dont les élèves en difficultés

a) Pour les élèves de CP : Présentation d'un comparatif entre les résultats aux évaluations nationales de début d'année et ceux de mi-parcours (janvier).

- Constat de difficultés importantes pour quelques élèves, d'où des résultats insatisfaisants pour certains items.
- Ont bien progressé entre les évaluations de début d'année et de mi-parcours :
 - > en français : la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent.
 - > en mathématiques : l'écriture des nombres entiers et la résolution de problèmes.
- Restent à renforcer :
 - > en français : la manipulation des phonèmes et la compréhension de phrases lues par l'enseignant.
 - > en mathématiques : la comparaison de nombres et le fait d'associer un nombre à une position.

Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces résultats à la prochaine rentrée scolaire, lors des évaluations nationales de début d'année en CE1.

b) Aides mises en place au sein de l'école dont les aides spécifiques pour les cycles 2

- Depuis le début de l'année : - **aide pédagogique** assurée par Mme Prévot du réseau d'aide, auprès de 19 élèves dont 8 élèves de CP, 10 de CE1 et une poursuite d'aide pour un élève de CE2.

Ces aides ont pris la forme d'un co-enseignement en classe en période 1, puis elles ont été menées en dehors de la classe, en petits groupes, à raison de 2 séances hebdomadaires de 45'.

Elles sont centrées sur la lecture (déchiffrage et compréhension) et l'encodage.

Actuellement, Mme Prévot intervient les lundis et vendredis sur l'école.

- **aide relationnelle** assurée par Mme Bachoffer, en première partie d'année, auprès d'un élève de CP et d'un de CE1 et désormais uniquement auprès d'un autre élève de CE1.

- Autres aides mises en place au sein de l'école quelque soit le niveau de classe : APC et différenciation pédagogique lorsque nécessaire.

c) Présentation des résultats agrégés fournis cette année par la DEPP (Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance) et concernant les anciens CM2 entrés en 6^{ème}

Ces résultats concernent, en français, la compréhension de l'écrit et le lexique et en mathématiques, la résolution de problèmes et les automatismes (réponses à des questions dites « flash » sur les nombres et calcul et les grandeurs et mesures). Ces tests spécifiques sont complétés par un test de fluence.

Les résultats obtenus par les anciens élèves de CM2 sont tous meilleurs que les résultats obtenus au niveau de l'académie. Ils doivent être un point d'appui pour de nouvelles actions visant à continuer à les faire progresser.

3) Climat scolaire

Mme Grange explique son souhait d'aborder ce thème car il concerne toute la communauté éducative et agir sur le climat scolaire participe à une amélioration de la réussite scolaire et une réduction des inégalités. Cela permet également de faire baisser la victimation et d'œuvrer pour l'amélioration du bien vivre et du bien-être des élèves et des enseignants.

► Les actions possibles peuvent porter sur 7 facteurs qui sont interdépendants :

- la dynamique et les stratégies d'équipe.
- les stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves.
- le cadre et les règles explicites et explicitées.
- la prévention des violences et le harcèlement.
- la coéducation avec les familles.
- le lien avec les partenaires.
- la qualité de vie à l'école : l'organisation des espaces et du temps.

Plusieurs de ces facteurs étant déjà appréhendés au travers des projets en cours (ex : la qualité de vie à l'école -> par la rénovation de l'école, la prévention des violences -> par l'adhésion et l'implication dans le programme PHARE, le cadre et les règles -> par l'instauration de règles communes avec le périscolaire, les stratégies et dynamiques d'équipe -> par le projet d'école et les différents projets conçus ainsi que la stabilité de l'équipe enseignante) il semble pertinent de cibler un des autres facteurs.

Lors du conseil d'école 16/06/22, une première analyse avait été menée sur l'importance d'une confiance mutuelle et de la coéducation dans la réussite de l'élève. Le constat d'un engagement parfois insuffisant de certains parents dans le suivi scolaire de leur enfant avait été évoqué. La mise en place d'une charte parents/enseignants avait été décidée. Elle a été effective dès cette rentrée scolaire. Il n'en résulte, pour le moment, pas d'effet notable. Nous continuons de constater un nombre croissant de cahiers du jour et mots non signés et pour certains depuis des semaines, des leçons non apprises...

Cela mène à s'interroger sur la façon dont on pourrait mobiliser davantage ces parents, parents dont l'enfant est bien souvent en difficulté.

Pour répondre à cet objectif, l'école a déjà mis en œuvre plusieurs actions dont :

- la proposition de réunions parents/enseignants dès les premières semaines de classe afin d'explicitier les méthodes et outils de travail, les premiers projets qui seront menés et les attendus de la part des élèves et des parents. Ces réunions permettent également de répondre à toutes les questions que les parents peuvent se poser. Leur date est désormais communiquée dès la fin d'année scolaire précédente afin de permettre à chacun de s'organiser plus facilement.
- la transmission des cahiers et évaluations à fréquence très régulière.
- les rendez-vous réguliers avec les parents.
- la remise du premier livret scolaire en mains propres.
- la communication sur la vie de la classe et de l'école via l'application Klassly (8 classes sur 11). Ce mode de communication permet de partager des moments de vie et de valoriser les projets en cours. Même sur l'application, les enseignantes constatent peu, voire aucun retour.

Face à ces constats, l'action de chacun des membres de la communauté éducative est essentielle. Une réflexion est à mener en ce sens afin de sensibiliser chacun sur l'importance de cette coaction.

4) Point sur les projets pédagogiques réalisés et à venir

♦ En EPS

→ Projets avec intervenants rémunérés :

séances d'initiation au tennis : en septembre et octobre pour les classes de CE2 et CM1.

Une nouvelle demande sera faite à la municipalité, pour des séances de tennis pour 4 autres classes en période 5.

séances d'initiation au judo : en période 2 pour les classes de CE2 et CM1 et en période 3 pour les classes de CE1A – CM2A et CE1/CM2.

Les enseignantes remercient la municipalité pour le financement de ces activités.

→ Projets avec intervenants bénévoles :

Des séances de découverte de danse en ligne ont été menées par des membres de l'association « lucky boots », pour toutes les classes de l'école, en période 3.

Ces séances ont permis aux élèves d'apprendre à réaliser ensemble, à être attentif à l'autre, à mémoriser et reproduire de façon coordonnée. Ces interventions ont été très appréciées de tous. L'équipe enseignante remercie les intervenantes pour leur très grande générosité et la qualité des séances menées.

→ Projets USEP

- Projet réalisé : la rencontre jeux d'opposition pour les CE1. Les enseignantes soulignent la très bonne organisation de cette rencontre.

Rencontres à venir :

- le 23/03 -> « Feuilletons la forêt » pour les CP.

- le 07/04 et 11/04 -> « English adventure » pour les CM1 et CM2.

- le 23/06 -> « randonnée pédestre le petit prince » pour les CE2.

- les 03/07 et 04/07 -> « journée olympique » pour les classes de CP, CP/CE1 et

CE1.

→ **Projet EPS solidaire** : la préparation et réalisation d'une course de durée, au profit de l'association européenne contre les leucodystrophies (association ELA). Les élèves et leur famille ont participé à la collecte de dons au profit de l'association. 4 115,30 € ont pu être réunis.

Les enseignantes remercient les élèves et les familles pour leur engagement dans ce projet sportif solidaire.

♦ En éducation artistique et culturelle

→ Projets avec intervenante dumiste rémunérée en éducation musicale

Pour les CP et CE1 : « Voyage autour du monde ; tous en mer ! ».

Pour les CE2 : « Pour ma planète ou sauvetage d'une planète en détresse ».

Pour les CM1 : « Autour de l'histoire : Charlie et la chocolaterie ».

Pour les CM2 : « Chanson française d'hier et d'aujourd'hui ».

Les enseignantes remercient la municipalité pour le financement de ces interventions réparties sur toute l'année scolaire.

-> Autres projets/spectacles artistiques

- Le spectacle des JMF (Jeunesses Musicales de France) à Bligny « Boum, boum kids » auquel les classes de CPB, CP/CE1, CE1A et B ont assisté le 3 février.

- L'accueil, dans l'école, d'une exposition artistique interactive sur « l'animal dans tous ses états ».

-> Les actions menées dans le cadre de l'adhésion de l'école au projet PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école):

- Intervention de la gendarmerie le 07/11/22 autour de la violence et du harcèlement.

- Séances d'apprentissage dans les classes et à l'occasion de la journée non au harcèlement du 10/11/22.

- Participation au concours « non au harcèlement » : chaque classe, lors d'un conseil d'élèves, a travaillé autour du rôle fondamental des témoins. Des mots clés et slogans ont été proposés. Ils ont été analysés et exploités au cours de 3 conseils de délégués regroupant les 23 délégués de l'école. Des affiches ont été conçues, l'une d'elle a été sélectionnée et proposée au concours académique. Cette dernière n'a malheureusement pas été retenue ce qui n'enlève rien au travail mené et à l'engagement des élèves. Toutes les affiches réalisées ont été apposées dans les 2 préaux de l'école.

→ Autres projets à venir :

• **Classe de mer en Vendée**, à Saint Gilles Croix de Vie, pour les élèves de CM2A et CE1/CM2. Cette classe se déroulera du 03/04/23 au 07/04/23. Parmi les activités prévues, les élèves pourront s'initier au char à voile, à la pêche à pied et découverte de l'estran. Ils visiteront le port et son musée. Un travail autour de la mer en danger sera également mené.

Un retour sur cette classe de découvertes sera fait lors du 3^{ème} conseil d'école.

• **Organisation d'une journée anglophone, le 16/05/23, avec une classe du lycée de Limours**

Une première réunion préparatoire a eu lieu le 12/12/22 en présence de M. Jeanne, proviseur du lycée de Limours et Mme Cassinari, professeur d'anglais. L'organisation retenue pour cette journée sera identique à celle mise en place en 2019 : accueil des élèves, assembly, ateliers en anglais et goûter pour clôturer cette journée.

5/ Préparation de la rentrée 2023

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023 s'élèvent à 305 élèves répartis comme suit : 61 CP – 66 CE1 – 68 CE2 – 54 CM1 et 56 CM2.

L'ouverture d'une douzième classe à la rentrée a été confirmée. Cela induira la décharge complète de classe pour le directeur. Parmi les changements prévus pour cette prochaine rentrée, le départ à la retraite de Mme Michon, enseignante de CE1.

6/ Questions diverses

Questions posées par la FCPE

- *Pouvons-nous venir prendre des photos des vêtements oubliés à l'école cette année et l'année dernière ou les emporter pour les photographier et les rendre ensuite afin de les soumettre aux parents ? Cette proposition est acceptée.*
- *A présent que les livrets sont remis aux parents par voie dématérialisée, faut-il les imprimer pour les signer et vous les remettre ?* Non, il appartient aux parents de se connecter pour consulter le livret de leur enfant lorsque l'enseignante les informe de son accessibilité. L'un des objectifs visés étant de minimiser l'usage du papier, il ne convient pas de les imprimer.

- *Point sur la communication entre le périscolaire et les parents d'élèves par rapport à un problème rencontré en préparation de la première journée de grève : Mme Desmedt explique que ce problème est survenu suite à un dysfonctionnement ponctuel de la plateforme. Le mail d'information a été envoyé à tous les parents mais il n'a jamais abouti. L'information avait toutefois été relayée via le site de la mairie et illiwap. Les parents d'élèves demandent à ce que la communication ne s'effectue que par mail.*

L'équipe enseignante remercie la FCPE pour l'achat de 11 globe-terrestres au profit de chacune des classes (achat effectué grâce aux opérations menées par la FCPE). 764,99 € restent encore disponibles pour de futurs achats.

Questions/points abordés par l'association parents Fortjoie

- *Remerciements et point sur les gains résultant de la vente des livres (opération « lire c'est partir ») ayant permis un gain de 175 € et des bulbes de fleurs (collecte toujours en cours dont le montant actuel s'élève à 250€ sur les 2 écoles).*

Afin que les projets lancés ne se chevauchent pas, Mme Grange demande à ce qu'en début d'année, les associations de parents d'élèves puissent préciser les actions qu'elles envisagent de mener et la période à laquelle elles seraient réalisées. Dans le cas présent, les opérations lancées se sont déroulées en même temps que l'appel pour la coopérative scolaire ce qui n'est pas souhaitable pour les familles et pénalise les différentes opérations.

L'association informe qu'elle est en train d'organiser une fête de fin d'année pour les écoles. Plusieurs réunions se sont tenues avec la municipalité. En accord avec elle, la date retenue a été fixée au 17 juin. L'équipe enseignante prend note de cette date en précisant toutefois que le choix d'un samedi n'est pas le plus simple pour elle, surtout au mois de juin où chacun a déjà de nombreuses obligations prévues. L'association pourra communiquer sur cette fête via les cahiers de liaison. Une demande est également faite pour que les élèves présents puissent présenter une des danses apprises lors des séances de danse en ligne qui se sont déroulées en période 3. L'équipe enseignante prend note de cette demande et va voir comment cela peut être organisé.

Dates des prochains conseils :

jeudi 15 juin à 18h30

<p>Fait à : Forges-les-bains</p> <p>Le : 29/03/23</p>	<p>La secrétaire de séance Estelle Marcelin</p> 	<p>La Directrice de l'école Grange Isabelle</p> 
---	--	--

